PROCES VERBAL DE REUNION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS
6 JANVIER 2016 A 19H00 AU COMITE

Présents :
Mmes : ANTOINE Anne-Marie, BURIDON Maud, CLAUDIN Elodie, LAMARQUE Christine, MARIE Brigitte.

MM. : BONET Patrice, BURROU William, COURCELLE Daniel, CREHEN Michel, DE BRITO Jean-Claude, DUSSOUY Christian, VALERO Antoine.

Excusés :
Mme CLOUPEAU Patricia
MM. : LLORCA Jean-François, VOLPATO Patrick.

Secrétaire de séance :
Mme Florence HERISSE.

Avant de débuter la séance, le Président souhaite une bonne année à tous.
Il demande si les membres ont eu connaissance du décès de Jean-Jacques CORRALES. Une photo ainsi que des condoléances adressées à sa famille seront mises sur le site et basket infos.

- Décisions à l'encontre du BCLA (match de qualification pour montée en Ligue U13 BCLA/CTC ANGB) :

Tout d'abord, le Président souhaite remercier Christian et Maud qui, malgré leurs affinités avec le club, ont cantonné leur intervention uniquement dans le cadre de leurs fonctions.
Lors de la demi-finale du Trophée pré-ligue opposant l'équipe U13 de la CTC ANGB à celle du BCLA, cette dernière avait été pénalisée pour participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de marque, la privant ainsi de la possibilité d'évoluer en championnat régional.
La perte de la rencontre par pénalité n'a pas été contestée par le BCLA qui remet en cause la qualification en compétition régionale de la formation U13 M de la CTC ANGB à l'issue des rencontres des phases finales du 12 décembre 2015 de notre championnat Pré-Ligue, au motif que sa participation dans celui-ci n'était pas en conformité avec le statut régional de l'entraîneur de la Ligue d'Aquitaine applicable dans cette division.
Au terme d'échanges contradictoires, l'absence de contrôle a été reconnue par notre commission technique dans un courrier du 31/12/2015 valant rejet de la requête du BCLA qui a alors formé un recours.
La vérification des feuilles de marque a donc été effectuée postérieurement et a entraîné une perte de 2 points au classement de la poule A de la phase régulière pour l'équipe U13 M de la CTC ANGB qui conserve néanmoins sa deuxième place, validant ainsi sa participation aux phases finales du 12 décembre dernier.
En conséquence, le Bureau, seul compétent pour statuer sur le recours formé par le BCLA, a majoritairement décidé d'entériner les résultats de ces phases finales et, ainsi, la qualification de l'équipe U13 M de la CTC ANGB pour le championnat régional.

Christine Lamarque, licenciée au club de Bruch qui fait partie de la CTC ANGB, n'a pas souhaité participer au vote de la décision.

Votants : 5.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
4	0	1

- **<u>Commission des jeunes</u>** :

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 21 janvier à 19h00. L'ordre du jour sera le suivant :

- bilan du noël des babys,
- préparation du carnaval,
- le tournoi inter-centres de Loisirs du secteur néracais aura lieu normalement à la salle de Moncrabeau. Une décision sera prise car cette salle n'est pas chauffée.

Lors d'un tournoi inter-centres dans le Marmandais, il a été rapporté à Anne-Marie que des photos avaient été diffusées sans qu'un droit à l'image ait été préalablement demandé. Ce point-là sera également abordé.

- **<u>Commission juridique</u>**:

Match de poussins début décembre opposant Lauzun/Miramont à Lagarrigue : le match n'est pas arrivé à son terme par décision de l'entraîneur local.
Au vu des rapports demandés, il s'avère également que, pour la deuxième fois, l'équipe de Lauzun/Miramont ne s'est pas déplacée à Lagarrigue.
Daniel propose la transmission de ce dossier au groupe CAS.

- **<u>CDO</u>** :

E-marque :
Une formation aura lieu demain à Villeneuve sur Lot. Il n'y a qu'un inscrit pour le moment.
Il faudrait voir pour organiser une seconde session mais si les inscrits sont également peu nombreux ce ne sera pas la peine.
Elodie Claudin a proposé au club de Gontaud. A voir.
William a demandé à Séverine de faire passer un message de rappel aux clubs.
Poule Champions U17 : e-marque + feuille. La feuille prime.
Faudra-t-il engager des pénalités pour non envoi de feuilles ? Si l'envoi de l'e-marque fonctionne bien, ça sera soit l'une soit l'autre. De plus, il n'a pas été prévu de sanction pour non envoi de l'e-marque.
Il faudra réfléchir pour la saison prochaine dans quelles catégories nous rendrons l'utilisation de l'e-marque obligatoire.
Les devis pour la réalisation de tee-shirts « arbitre en formation » ont été validés par Patrice et Michel.

- **<u>Trésorerie</u>** :

Nous sommes excédentaires sur la péréquation.

- **<u>Commission sportive</u>** :

Tirage des coupes Savy, Cortinovis et Rajalot (voir annexe 1).
Barrages ce week-end : plusieurs lieux ne sont pas couverts par les membres de la Commission sportive. Maud demande aux élus de voir qui pourrait se déplacer.

Les lieux des finales ont été décidés :

- SF : à Boé le 14 mai 2016

- SG : à Colayrac le 15 mai 2016
- jeunes G : à Aubiac le 21 mai 2016
- jeunes F : à Prayssas le 22 mai 2016

Autres dates :
- finale de coupe 47 à Layrac le 28 mai 2016
- Assemblée Générale du Comité à Aubiac le samedi 18 juin
- tournoi inter secteurs à Pont du Casse le 10 avril

☛ Question du club de Sérignac concernant les équipes 3 et 4 : l'équipe 3 descend, l'équipe 4 monte. Sérignac voudrait que des joueurs de la 3 jouent en 4. Anne-Marie indique que cela est impossible. La descente d'une équipe entraîne automatiquement celle de la formation réserve suivante (Article 434.3 des règlements généraux).

- **Commission technique** :

Comme chaque année depuis 2 ans, un appel aux clubs et à leurs employés a été lancé concernant la mise en place de matinées de perfectionnement U11. N'ayant toujours pas eu de réponse, il a été proposé de changer de formule en mettant tout sur le même lieu (Base du Temple sur Lot) où les 2 salles nous seraient allouées. Ces matinées se dérouleraient une fois par mois sur 4 mois (février, mars, avril et mai).

Un devis de la Société Pascal a été reçu concernant un trajet à Boulazac pour le tournoi inter sélections. Christian indique qu'à la suite de cette journée la délégation sera invitée le soir pour un match de PRO-B.

Juniors :
Une réflexion a eu lieu avec Pascal ROVER. L'idée est de mettre en place des juniors sur les tournois 3x3 (Penne et Pujols) à des dates affinitaires et au nombre de 4 (1 par secteur) pour dynamiser la catégorie. L'agent de développement de la Ligue apportera son aide pour l'organisation.

- **Questions diverses** :

Patrice et Christelle se rendront dans 3 écoles vendredi matin en ce qui concerne l'OBE.

A l'occasion de la visite de la section sportive du collège de DURAS par Patrice BONET, Christelle BOEL-USTULIN et Christian DUSSOUY, une remise de ballons sera effectuée en présence de la principale du collège, du professeur d'EPS et du président du club de LEVIGNAC.

Une réunion est programmée le jeudi 14 janvier au TEMPLE sur Lot pour le TIC national en présence du représentant de la fédération STANISLAS HACQUART, du directeur de la base du Temple ainsi que des élus du comité 47.
Le soir à 18h00, une rencontre aura lieu avec les familles des joueurs de la section sportive du Collège de Marmande et son principal. Suite à des problèmes disciplinaires rencontrés dans ce collège, une charte a été mise en place pour les élèves s'engageant dans la section sportive.

Collège de Nérac : Jean-François TOFFOLI a rencontré la professeur de gymnastique du Collège de Nérac qui serait intéressée quant à l'ouverture de la section sportive du Néracais.

Sujet du prochain Basket Mag :

- Club : Pont du Casse
- Portrait : Daniel COURCELLE
- Interview : Jean-Louis MENE (BCMM)
- Vie du Comité : mandature du Président.

Fin de la réunion à 21h10.

Validé en bureau le : 3 février 2016

Le Président,
Patrice BONET

La Secrétaire Générale,
Christine LAMARQUE